



Q1 UE C1

Outils et méthodologie de la recherche scientifique

Orthopédagogie



Auteur:

Titulaire(s) du cours: A. Wlomainck

Crédits ECTS:

Année académique: 2016-2017

Référentiel des compétences du spécialiste en orthopédagogie (Conseil Général des Hautes Ecoles)

1. Développer la maîtrise des repères liés aux différents troubles, déficiences, handicaps et leur impact sur la personne.

Capacités :

- Intégrer les approches culturelles et historiques du handicap pour situer sa pratique
- Connaître l'organisation et les ressources institutionnelles
- Maîtriser les connaissances relatives aux déficiences, troubles et handicaps
- Identifier les implications, en termes d'obstacle et de ressource de ces déficiences, troubles et handicaps dans les différents aspects du développement de la personne et de l'environnement.

2. Atteindre une expertise dans les contenus et dans les méthodologies spécifiques à la profession.

Capacités :

- Observer, analyser, intervenir, évaluer, rétro agir dans la formation et dans la profession
- Maîtriser et utiliser les connaissances scientifiques actualisées visant autodétermination, responsabilisation et citoyenneté.
- Maîtriser et utiliser, de manière appropriée, des méthodologies et techniques dans les champs de l'apprentissage auprès des enfants, adolescents, adultes en difficulté
- Développer une attitude réflexive face à des situations concrètes en alliant la théorie et la pratique (savoir-faire +/- théorisé).

3. Créer et/ou développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences, où chacun se sent accepté dans ses différences.

Capacités :

- Identifier et analyser le réseau social et familial
- Exploiter les caractéristiques du milieu de vie
- Favoriser les interactions sociales en employant diverses techniques
- Sensibiliser et former à l'acceptation des différences.

4. Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec le bénéficiaire, la famille et les autres milieux de vie

Capacités :

- Utiliser conjointement plusieurs matériels et méthodes d'apprentissage visant une meilleure assimilation des concepts visés
- Comprendre et analyser la sociologie des organisations socio-éducatives telles qu'elles sont développées dans notre région, en Belgique et en Europe
- Spécifier son identité professionnelle.

5. Agir et faire agir de façon éthique, démocratique et responsable et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

Capacités :

- Inscrire ses interventions dans les limites de son champ d'action
- Discerner les valeurs en jeu dans ses interventions
- Respecter les aspects confidentiels de la profession
- Posséder un aperçu global du cadre législatif en vigueur dans diverses structures

6. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

Capacités :

- Être critique vis-à-vis de l'ensemble des méthodes et techniques présentées
- S'informer des évolutions et progressions des diverses méthodes et techniques utilisées
- Savoir lire et comprendre un article scientifique utilisant des termes spécifiques et pouvoir l'exploiter de manière adéquate (ex : savoir où se trouve les osselets et les conséquences...)

- Utiliser le matériel didactique adéquat afin de favoriser au mieux l'apprentissage.

7. Communiquer de manière adéquate dans les divers contextes liés à la profession

Capacités :

- Présenter et expliciter un projet de travail
- Etablir un compte-rendu d'observation et l'explicitier aux différents partenaires
- Présenter son service (faire valoir)
- Correspondre avec des partenaires multiples : enfants, adolescents, parents administrations, associations...
- Utiliser différents registres (oral et écrit) de communication en fonction des interlocuteurs
- Diffuser le fruit de ses recherches et son travail d'observation.

8. Concevoir, conceptualiser, mettre en œuvre et valider un plan d'intervention individualisé respectant le projet de vie de la personne

- Synthétiser toutes les informations concernant le projet, le bénéficiaire et son environnement.
- Actualiser le projet en fonction des évaluations.
- Amener le bénéficiaire à être acteur de son projet.

1

EVALUATION DE L'ÉCRIT		INSATISF.	SATISF.	Bien
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le titre est-il en adéquation avec le contenu du TFE ? (clair ? pertinent ? créatif ?) S'il est accompagné d'un sous-titre, celui-ci précise-t-il le titre, oriente-il le TFE ? L'hypothèse de départ est-elle clairement posée ? 				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Y a-t-il une relation explicite entre "partie théorique" et "partie pratique"? (cohérence ? fil conducteur ?) 				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le travail est-il représentatif d'une pratique éducative ? 				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La recherche pratique est-elle adaptée au problème ? 				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'analyse des données est-elle claire, précise, complète et critique ? 				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La conclusion répond-elle aux questions posées dans l'introduction ? 				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La conclusion dépasse-t-elle les simples résultats de la recherche pour prévoir des perspectives d'avenir ? 				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La bibliographie est-elle appropriée ? suffisante ? variée ? rédigée selon les conventions ? 				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Y a-t-il un intérêt pour les lecteurs potentiels, pour la communauté éducative ? 				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le TFE évoque-t-il des solutions aux problèmes rencontrés ? 				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le TFE relève-t-il d'une réflexion personnelle ? 				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La langue écrite (style, structure, paragraphes, ponctuation, vocabulaire...) correspond-elle au niveau attendu dans un TFE ? 				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les fautes d'orthographe sont-elles en nombre minimale ? (présence d' "errata"?) 				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les consignes de mise en forme ont-elles été respectées ? 				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'étudiant a-t-il fait preuve de régularité dans les échanges avec son promoteur ? 				
EVALUATION DE L'ORAL				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'étudiant montre-t-il une bonne maîtrise du sujet ? 				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Répond-il de manière effective aux questions posées ? 				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Est-il capable d'argumenter par rapport aux problèmes soulevés ? 				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Répond-il aux critiques de manière pertinente ? 				

2

Titre du mémoire : L'éducation des enfants caractérisés

Critères évalués	Note
1. Critères de forme	/15
1.1. Conformité de la couverture	/1,5
1.2. présentation générale : numérotation des pages, cohérence des polices utilisées, texte en justifié,...	/2
1.3. clarté du texte : structure, paragraphes	/5
1.4. orthographe (-0,5 par faute)	/5
1.5. notes infra-paginales	/1,5
2. Critères de fond	/45
2.1. clarté et pertinence du titre par rapport au contenu	/5
2.2. table des matières	/2
2.3. méthodologie et qualité scientifique	/5
2.4. originalité et qualité des propositions émises	/5
2.5. intérêt et pertinence des documents utilisés	/3
2.6. introduction	/5
2.7. conclusion	/5
2.8. référence et bibliographie	/5
2.9. développement et clarté de la démarche (verso)	/10
ÉVALUATION GLOBALE DE L'ÉCRIT	/60

3

Critères d'appréciation.

1. Contenu

Intérêt – originalité du sujet – apport personnel ou compilation – présentation équilibrée – rapport théorie pratique – conclusions personnelles – recherches – bibliographie – annexes ...

PROMOTEUR(S) : /4

LECTEUR(S) : /4

2. Forme

2.1. Rédaction (style clair, précis, dépouillé – vocabulaire adéquat – phrases complètes – utilisation correcte des pronoms, des formes verbales ...).

2.2. Orthographe.

2.3. Présentation (ouvrage illustré, page de présentation correcte, utilisation des renvois bas de page, table des matières avec pagination, ...).

PROMOTEUR(S) : /2

LECTEUR(S) : /2

Note du(des) promoteur(s) quant à la régularité dans le travail : /2

4

Travail écrit / 60	
Fond	Qualité de la dimension théorique (référence à plusieurs sources récentes que l'é
	Qualité de la dimension pratique (conception d'un projet en adéquation avec les
	Rapport théorie / pratique
	Méthodologie (démarche intellectuelle, autocritique, utilisation d'outils et de

Grille applicable à partir de 2015-2016

A. GRILLE D'ÉVALUATION DU TFE (écrit)

Éléments requis	Critères / indicateurs	Pondération
1) Présentation du document	Respect des normes de présentation - couverture, table des matières, chapitrage, marges, police (Arial 10, Times New Roman 11, Calibri 11), interligne 1.15 - nombre de pages : entre 40 et 50 - annexes : max 5 pages (grilles d'évaluation, questionnaires, protocoles d'entretien, réalisations de bénéficiaires, photos...)	MALUS
2) Mise en écriture	1) <u>Structure identifiable</u> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction - brève amorce éventuelle contenant les motivations de l'étudiant(e) et/ou retraçant la genèse du travail - annonce du sujet (contexte, question de recherche, cadre d'intervention) - précision de la méthodologie ou des outils utilisés - annonce des grilles de lecture de référence (cadre théorique) - annonce du plan, chapitre par chapitre • Développement (cf. <u>Texte</u>) • Conclusion - synthèse de tout le travail - réponses aux questions posées en introduction - suggestion éventuelle de nouvelles manières d'aborder le sujet 2) <u>Texte</u> mêlant des séquences textuelles <ul style="list-style-type: none"> - narratives (relation de faits, témoignages) / dialogales (entrevues, interactions...) - descriptives / explicatives (analyses) - argumentative (motivation des choix théoriques et pratiques posés) - polyphoniques (reprise de discours d'auteurs de référence par citation ou reformulation) 3) Présence d'un fil conducteur (progression et enchaînement des idées, transitions entre les sections et les chapitres) 4) Lexique professionnel et formulation claire (lisibilité) 5) Respect de la norme linguistique (orthographe d'usage, orthographe grammaticale=accords, syntaxe)	MALUS
3) Gestion des sources	<ul style="list-style-type: none"> - présence d'une bibliographie respectant les normes APA ou AFNOR - qualité et pertinence des sources retenues - référencement complet en notes en bas de page des citations et reformulations 	MALUS
4) Discipline de travail	Respect des règles de suivi négociées et fixées avec le promoteur	MALUS

Grille applicable à partir de 2015-2016

51

Constituants du TFE	Critères / indicateurs	
1) Identification et contextualisation d'une question de départ (constat de terrain lié aux besoins du public ou de l'institution)	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance ciblée et pertinente du cadre d'intervention (présentation du secteur, du cadre organisationnel de l'institution (équipe, cadre juridique, orientation théorique de l'institution) - Formulation et analyse d'un constat de terrain (lié aux besoins du public, aux attentes de l'institution) permettant l'émergence d'un questionnement 	/10
2) Problématisation / théorisation	<p>Énoncé d'une problématique (d'une question de recherche) menant à</p> <ul style="list-style-type: none"> - une analyse des besoins - une mobilisation et une appropriation de concepts théoriques (dont le choix est motivé) 	/20
3) Interventions éducatives : mise en œuvre et évaluation critique d'interventions éducatives répondant aux besoins identifiés	<p>construction méthodologique des interventions</p> <ul style="list-style-type: none"> - études de cas - évaluation/réajustement des interventions - articulation théorie / pratique 	/10
4) Bilan	<p>Retours réflexifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur la place et le rôle de l'éducateur dans l'institution, dans la société (sur les plans social, philosophique, économique, politique, éducatif...) - sur soi en tant que personne et professionnel(le) 	/20
5) Apports / plus-value du travail	<ul style="list-style-type: none"> 1) Créativité <ul style="list-style-type: none"> - originalité du travail - pertinence de la question de recherche 2) Développement des dimensions <ul style="list-style-type: none"> - critique - éthique / caractère engagé de l'étudiant(e) 3) Intérêt <ul style="list-style-type: none"> - offre de nouvelles perspectives pour le travail de l'éducateur - pérennisation possible des interventions 	BONUS

Le travail de fin d'études : grille d'évaluation**TRAVAIL ECRIT : /50**

FOND	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'étudiant s'appuie sur des ressources théoriques adéquates 2. L'étudiant a pu relever une problématique ou des besoins à partir d'une observation soutenue 3. Une démarche méthodologique s'appuyant sur les ressources théoriques et sur sa propre créativité a été mise en place. 4. Une évaluation de sa démarche a été réalisée ainsi qu'une autocritique.
FORME	<ol style="list-style-type: none"> 1. Expression écrite (orthographe, syntaxe, précision du lexique)
STRUCTURE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Agencement de chapitres et construction interne de ceux-ci, association régulière entre théorie et pratique. 2. Qualité de l'introduction et de la conclusion.

PRESENTATION ORALE : /50

MAITRISE DU SUJET	<ol style="list-style-type: none"> 1. Qualité de l'introduction à la présentation du sujet et à la discussion 2. Qualité des réponses aux questions posées 3. Esprit d'analyse, remise en question. 4. Mise en lien avec la fonction du spécialiste en orthopédagogie
FORME	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maîtrise de la langue, attitude verbale et non verbale, implication personnelle 2. Capacité à mener la discussion

